# – DIRECTION DE PRODUCTION, UN STAGE À LA CARTE

## Points forts

• Aucun formatage,
• Des cours adaptés et personnalisés,
• Une formation chaque fois destinée à un professionnel particulier et répondant étroitement à ses besoins.

## Public

Toute personne travaillant dans les milieux du cinéma, de la télévision et théâtre : directeurs de production, administrateurs de production, secrétaires de producteur, régisseurs généraux, producteurs, scénaristes, réalisateurs, créateur d'entreprise en activité ou en instance de création, et plus généralement les techniciens et les intermittents du spectacle.

## Pré-requis

Avoir le besoin ponctuel de parfaire ses connaissances et d'enrichir sa pratique professionnelles.

## Objectifs pédagogiques

• Acquérir une plus grande maîtrise de son outil professionnel au niveau de la production.

Myriam Marin-Célibert, directrice de production.

## Deroulement

• **Audit des besoins.**
Dans un échange, nous faisons le point sur vos besoins, le ou les participants, leurs profils, rôle, expérience professionnelle, vos contraintes et vos souhaits.

• **Etude du cahier des charges.**
Nous établissons un programme pédagogique, niveau, budget, planning.

• **Elaboration d'un programme personnalisé.**
Le contenu de la formation est établi et nous créons les supports de cours.

• **Suivi et accompagnement.**
En cours de formation nous restons toujours à votre écoute pour d'autres développements. Sans engagement, n'hésitez pas à nous consulter.

## Domaines

• Pour :

La fiction télé

Le cinéma

Le documentaire

La publicité

Les émissions de flux

Faire le point sur le droit d'auteur, l'élaboration, l'analyse, la rédaction des contrats, la paie, les tournages, la direction de production, etc.

## Programme à la demande

EXEMPLE DE THEMATIQUES :

• Les enjeux du cinéma et de l'audiovisuel
• les dispositions législatives et réglementaires : organisation et pouvoirs,
• les dispositions législatives et réglementaires : aides et soutiens, décisions européennes,
• le distributeur et l'exploitation des films en salles,
• L'exploitation des films d'art et d'essai.
• Les financements du cinéma

• les services et les aides du CNC,

• le fonds de soutien,
• les financements internationaux,
• les politiques de coproduction et de préachats des principaux diffuseurs,
• les SOFICA,
• les mécanismes de soutien européens,
• les chaînes de télévision,
• les financements complémentaires,
• les Cinémas du Monde (ex. Fonds Sud cinéma).
• Les financements de l'audiovisuel

• les services et les aides du CNC,
• le fonds de soutien,
• les financements internationaux,
• les politiques de coproduction et de préachats des principaux diffuseurs,
• les SOFICA,
• les mécanismes de soutien européens,
• les chaînes de télévision,
• les financements complémentaire.
• Du scénario au film terminé

• Les éléments du scénario,
• Le minutage, le découpage technique,
• Le dépouillement,
• Le plan de travail,
• Le devis,
• Les contraintes de la production,
• L'organisation de la préparation et sa finalité,
• La mise en place du projet,
• Destination du produit et ses contraintes,
• Mode de réalisation,
• La méthodologie et la mise en œuvre des techniques et choix des techniciens de collaboration,
• Les arbitrages,
• Contrôler et mettre en œuvre,
• La gestion humaine du plateau,
• Les arbitrages du plan de travail et du devis,
• Le tournage et les finitions,

• La distribution du film et la sortie en salle,
• La chronologie des médias (sortie en salles, vidéo, télédiffusion).
• Etude et analyse du devis d'un film (votre propre projet) : plan comptable du cinéma

• Etude et analyse du devis à partir d'une bible de série ou d'un documentaire de création (votre propre projet) : plan comptable du cinéma

**• Cinéma : Agrément / Visa / RPCA**
• Montage du dossier d'agrément des investissements et agrément de production (long métrage cinéma),
• Les autres montages de dossiers de financement,
• Obtention du visa d'exploitation,
• Le RPCA.

**Audiovisuel**
• Le montage du dossier d'autorisation préalable et d'autorisation définitive (fiction, documentaire télé),
• Les autres montages de dossiers de financement.

**L'aspect juridique**
• la cession des droits de l'auteur au producteur,
• la rédaction des contrats d'auteur,
• le contrat d'artiste-interprète : droits voisins du droit d'auteur et le contrat d'engagement,
• le contrat de droits musicaux et leur gestion (musique originale / musique préexistante),
• le droit à l'image,
• le contrat d'assurance et la garantie de bonne fin : le rôle de assureur,
• le contrat des techniciens,
• le contrat d'achat de droits de télédiffusion,
• le contrat de coproduction / coproduction financière ou technique et artistique / coproduction étrangère (les accords de coproductions),
• le contrat vidéographique,
• le contrat de prestations de services,
• le contrat de production exécutive,
• le contrat de distribution en salles,
• le mandat de ventes à l'étranger.

**L’aspect financier**
• la gestion des salaires,
• l’échéancier de trésorerie,
• l’escompte des contrats,
• l’étude des différents postes du devis.
• Les chefs de poste, leurs équipes et leurs responsabilité

• La notion du producteur délégué, du producteur associé, du producteur exécutif

## Formateurs

Pour chaque spécialité, le formateur référent au sein de notre équipe.

## Quelles modalités ?

A partir d’1 journée de formation sur un point particulier et sans limite de durée pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

## Méthode pédagogique

• Les formateurs sont des professionnels en activité qui vous apporteront leur vécu, et vous donneront cette formation à l'aune de leurs expériences.
• Le travail sur des documents issus de vraies productions sert de base à l'apprentissage et constitue à la fois les travaux dirigés qui permettent de s'approprier les outils et les méthodes de la direction de production.
• Durant tout le parcours de formation sont réservés des temps pour une application concrète et constante des acquis.

- En fin de formation vous seront remis une Attestation individuelle de fin de formation et une Attestation de présence.

## HANDICAP

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aménageables pour les personnes en situation de handicap. Pour toute situation demandant un soin particulier, merci de nous contacter au préalable afin de définir ensemble l’organisation à mettre en place.

## Matériels utilisés

- Chaque stagiaire travaille sur son propre ordinateur, la salle de cours étant

équipée de prises et de WiFi.
- Lorsque la formation se déroule à distance, elle a lieu sur ZOOM, en "distanciel synchrone", c'est à dire en face-à-face avec votre formateur et non au travers de vidéos à regarder chez vous.
- Pour les sessions à distance, il est demandé aux stagiaires de disposer d'un accès internet rapide, d'un micro-ordinateur avec micro et caméra.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Suivant la méthode de financement, les délais d'accès à la session peuvent varier de 2 jours à quatre semaines (financement personnel, dossier Afdas auteur ou intermittent, dossier Pôle-emploi, etc.). Tenez-en compte dans le montage de votre dossier.
- Modalités d'évaluation : durant la dernière heure de formation, vous devrez remplir et remettre au formateur une évaluation à chaud et dans les six mois vous recevrez par email une évaluation à froid.

JE M'INSCRIS »

## Pour prolonger cette formation

- L'ETABLISSEMENT DU DEVIS DE PRODUCTION DE CINEMA
- DIRECTEUR DE PRODUCTION POUR LE CINÉMA, LES INDISPENSABLES

CONVENTIONNEMENT INDIVIDUEL Afdas

# Formation CDFCP

## Références stage

25900

## Dates et lieux

TOUS LIEUX

Prix : suivant devis

## Durée

suivant devis.

## Max personnes

Suivant cahier des charges

## Révision

05/04/2021

## Catégorie

Perfectionnement & Acquisition des connaissances

Nous contacter ?
Cliquez ici.

EVALUATIONS